

CONCENTRATEUR D'OXYGÈNE

CODE NOMENCLATURE EMDN: Z12159004



IDENTIFICATION DE L'APPAREIL	
Marque:	Modèle :
Numéro de série :	Numéro inventaire :
Nom de l'intervenant.e technique :	Date:
Classe électrique (I, II, TBTS*) :	Périodicité de maintenance :

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- · Concentrateur d'oxygène à tester et ses accessoires
- Analyseur d'O₂ (ou à minima un débitmètre ou un testeur de concentration d'O₂)
- · Produit nettoyant et décontaminant
- · Compresseur d'air
- · Filtre à poussière
- Filtre feutre ou longue durée
- · Filtre antibactérien
- Eau distillée ou eau stérile
- Multimètre
- Testeur low-tech de sécurité électrique (voir fiche A1 : fabrication de testeurs et simulateurs « low-tech »)

DÉROULEMENT DE PROCÉDURE	COMPTE-RENDU DE TEST			
1. CONTRÔLE VISUEL	ОК	Echoué	NA*	Remarque
Propreté et vérification de la présence de tous les éléments de l'équipement				
 Nettoyer l'extérieur du concentrateur ainsi que tous les accessoires à l'aide d'un produit nettoyantet décontaminant. 				
 Vérifier la présence du câble d'alimentation. 				
 Vérifier l'absence de tout signe de détérioration au niveau des raccords anti-traction et des connecteurs. 				
 Contrôler la propreté de l'humidificateur et des tubes (dont le nettoyage quotidien relève de la responsabilité des utilisateurs). Selon l'état constaté, faire un rappel de la procédure d'entretien auprès du personnel soignant. 				



 Nettoyer l'humidificateur et les tubes à l'eau tiède savonneuse, les rincer soigneusement et les sécher. 				
 Stériliser l'humidificateur et les tubes (uniquement s'ils sont autoclavables et peuvent résister à des températures élevées (121 °C ou 134 °C). 				
Changer l'eau distillée ou l'eau stérile.				
Ouvrir l'appareil et souffler la poussière avec un compresseur à air.Remplacer le filtre feutre en mousse s'il devient pelucheux. Filtre feutre				
 Remplacer le filtre à poussière s'il devient pelucheux (assurez-vous qu'il soit bien nettoyé par les utilisateurs toutes les semaines au moins, voir plus en fonction de l'utilisation). 				
 Si le concentrateur est pourvu d'un filtre longue durée, le remplacer tous les 3 mois par un neuf. Noter la date de remplacement sur le filtre. 				
Filtre longue durée				
Remplacer le filtre antibactérien (si existant, situé au niveau de la sortie O ₂) tous les 6 mois selon utilisation.				
Filtre antibactérien Régulateur de pression				
Inscriptions visibles				
 Vérifier l'existence et la lisibilité des étiquettes d'avertissement, des consignes d'utilisation et autres inscriptions externes (marque/modèle,numéro d'inventaire, etc.). 				
2. CONTRÔLE MÉCANIQUE	OK	Echoué	NA*	Remarque
 Vérifier l'état des roues fixées sur le châssis. Vérifier l'état du support d'humidificateur si existant. 				



DO / FROCEDURE DE MAINTENANCE FREVENTIVE E	I DE OC	MINOLE DE C	ONOTAL	OZO/ Concentration a conjugation Co.	
3. CONTRÔLE À L'ALLUMAGE	OK	Echoué	NA*	Remarque	
Autotest Brancher le câble d'alimentation et allumer le concentrateur d'oxygène. Vérifier que tous les voyants et le bip sonore se déclenchent.					
S'assurer que le voyant secteur reste allumé.					
 Écrans Vérifier que les écrans sont en bon état et que les inscriptions sont lisibles. 					
Boutons Vérifier le fonctionnement de tous les boutonsde réglage.					
Alarme de coupure d'alimentation Débrancher le câble d'alimentation et vérifier le déclenchement de l'alarme.					
4. TEST DE FONCTIONNALITÉS	ОК	Echoué	NA*	Remarque	
Brancher l'analyseur d'O2 directement à la sortie du concentrateur en retirant l'humidificateur. Vérifier le débit d'oxygène de 0 jusqu'au maximum en le réglant avec le débitmètre.					
 Réaliser des mesures de concentration par palier de 2 L/min avec l'analyseur d'O₂. 					
 Vérifier que la concentration de l'oxygène est ≥ 90 %O₂ à 5 L/min. 					
 Vérifier la pression de fonctionnement du concentrateur et s'assurer qu'elle correspond aux recommandations du fabricant. 					
Si la concentration de l'oxygène ne dépasse pas 90 %, il peut être nécessaire de changer les tamis (les tamis se changent toujours par paire et se stockent toujours bien fermés hermétiquement grâce à leurs bouchons). Noter sur les nouveaux tamis le nombre écrit sur le compteur d'heures lors de leur changement.					
On estime que les tamis ont une durée de vie maximum de 25 000 heures. Il faut anticiper leur changement.					
5. TEST DES ALARMES	OK	Echoué	NA*	Remarque	
Vérifier la batterie du système d'alarme Vérifier le retentissement de l'alarme sonore lors de la mise hors tension de l'appareil. Remplacer la pile 9V si nécessaire et si applicable.					

Version 2024-06



Vérifier l'alarme de défaut du concentrateur • Obstruer la sortie d'O₂ du concentrateur pendant 1 minute puis vérifier qu'une alarme retentit et que la LED « service » s'allume.					
6. TEST DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE (voir fiche B1 : procédure de maintenance préventive et de contrôle de constances / Sécurité électrique)	OK	Echoué	NA*	Remarque	
Continuité à la terre (pour les appareils de classe électrique I)	R =Ω				
Mesurer la résistance de terre.					
 Vérifier que R est inférieure à 0,2 Ω. 					
Courants de fuite (pour les appareils de classe l et II)	Ic =μA				
Mesurer le courant de fuite au châssis au premier défaut.					
 Vérifier que Ic est inférieure à 500μA. 					
Mesurer le courant de fuite à la partie appliquée.	Ip = μA				
 Vérifier que Ip est inférieure à 500 µA si la partie appliquée est de type B ou BF et inférieure à 50 µA si la partie appliquée est de type CF. 					
CONCLUSION	COMMENTAIRES				
☐ Appareil fonctionnel et complet					
☐ Appareil fonctionnel nécessitant des acquisitions					
 Appareil non fonctionnel nécessitant une réparation 					
☐ Appareil non fonctionnel à réformer					
	SIGNATURE DE L'INTERVENANT.E TECHNIQUE :				

Version 2024-06

★ Cette fiche a été réalisée par les organisations suivantes: Pilotage: ONG Humatem / Expertise technique et rédaction: Professionnels biomédicaux de l'ONG HUMATEM / Relecture et validation technique: Professionnels biomédicaux de l'AFIB, de l'AAMB, de MSF / Partenaire du projet Jenga Maarifa II: les ONG Médecins Sans Vacances et ULB-Coopération / Partenaires financiers: MEAE-CDCS / PADISS / Région Auvergne-Rhône-Alpes / Département de la Haute-Savoie (projet Jenga Maarifa II) et FHF/AFD (dispositif PRPH3)

^{*} NA : Non Applicable